



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE LA LANDE-EN-SON

DEPARTEMENT DE L'OISE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de BEAUVAIS

DU VENDREDI 1^{er} Avril 2022

Canton de Beauvais II

Etaient Présents : MM C. DUQUENOY – T. JOUVE – Mme C. BREANT

Mmes J. BOULNOIS – L. COTY – A. HORNOY – I. LAMETA – D. LELOUP – A. VAUTARD
MM.R. PEREZ – M. PIGEOLET – F.M RAOULT

Absents Excusés : Mmes M. CHEVALIER (pouvoir à C. BREANT), A. LAGASSE (pouvoir à T. JOUVE), M. J.L HENNOCQUE (pouvoir à F.M RAOULT)

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAMETA

Formant la majorité des membres en exercice.

En présence de Mme Corinne TACK, secrétaire de mairie, chargée d'assister la secrétaire de séance pour la prise de notes.

1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2022

Monsieur le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

Les taux d'imposition se présentent comme suit :

- Foncier Bâti : 46,70 %
- Foncier non Bâti : 64,90 %

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - Ont voté pour : 12
- - Ont voté pour par mandat : 3
- - Ont voté contre : 0
- - Ont voté contre par mandat : 0
- - Se sont abstenus : 0
- - Se sont abstenus par mandat : 0

Le conseil municipal décide de maintenir les taux de la part communale de l'année précédente : 46,70 % pour le foncier bâti et 64,90 % pour le foncier non bâti.

Nous avons reçu en mairie un agent des services fiscaux pour vérifier les budgets présentés. Cette personne nous a informés que les services fiscaux (la DGFIP) ont revalorisé de 3,4 % les valeurs locatives (valeurs qui servent de calcul pour la taxe foncière : valeur locative du bien multiplié par le taux de la collectivité).

Par conséquent les taxes foncières vont subir une augmentation.

2. PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS COMMUNE ET COMMERCE 2022

➤ Monsieur le Maire présente le budget « **Commune** » pour l'année 2022.

La partie « COMMUNE » s'équilibre en dépense et recette :

- Pour le fonctionnement : 615.000 €
- Pour l'investissement : 216.670 €

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - *Ont voté pour* : 1
- - *Ont voté pour par mandat* : 3
- - *Ont voté contre* : 0
- - *Ont voté contre par mandat* : 0
- - *Se sont abstenus* : 0
- - *Se sont abstenus par mandat* : 0

➤ Monsieur le Maire présente le budget « **Commerce** » pour l'année 2022.

La partie « COMMERCE » s'équilibre en dépense et recette :

- Pour le fonctionnement : 4.740 €
- Pour l'investissement : 2.000 €

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- - *Ont voté pour* : 12
- - *Ont voté pour par mandat* : 3
- - *Ont voté contre* : 0
- - *Ont voté contre par mandat* : 0
- - *Se sont abstenus* : 0
- - *Se sont abstenus par mandat* : 0

3. DELIBERATION POUR LE PRET DE LA REMORQUE

Monsieur le Maire propose que le tarif de 15 € pour la mise à disposition de la benne utilisée afin de faciliter l'évacuation des déchets verts soit revu à la hausse. Cette revalorisation est justifiée par la hausse des carburants, des charges salariales et de la souscription à l'assurance.

Il est rappelé que la benne est mise à disposition le vendredi soir. La personne qui en a fait la demande dispose ainsi de tout le week-end pour la charger exclusivement de déchets verts qui seront évacués le lundi matin pour déchargement en déchetterie par les employés communaux.

DELIBERATION MISE AUX VOIX

- *Ont voté pour* : 12
- *Ont voté pour par mandat* : 3
- *Ont voté contre* : 0
- *Ont voté contre par mandat* : 0
- *Se sont abstenus* : 0
- *Se sont abstenus par mandat* : 0

Après délibération, le tarif de mise à disposition de la benne passe à 20 € à partir du 1^{er} avril 2022.

4. AFFAIRES DIVERSES

*** Remerciement au Conseil départemental de l'Oise**

Monsieur le Maire et la bibliothécaire de Lalande en Son tenaient à remercier Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise d'avoir doté la bibliothèque de 5 ordinateurs réformés.

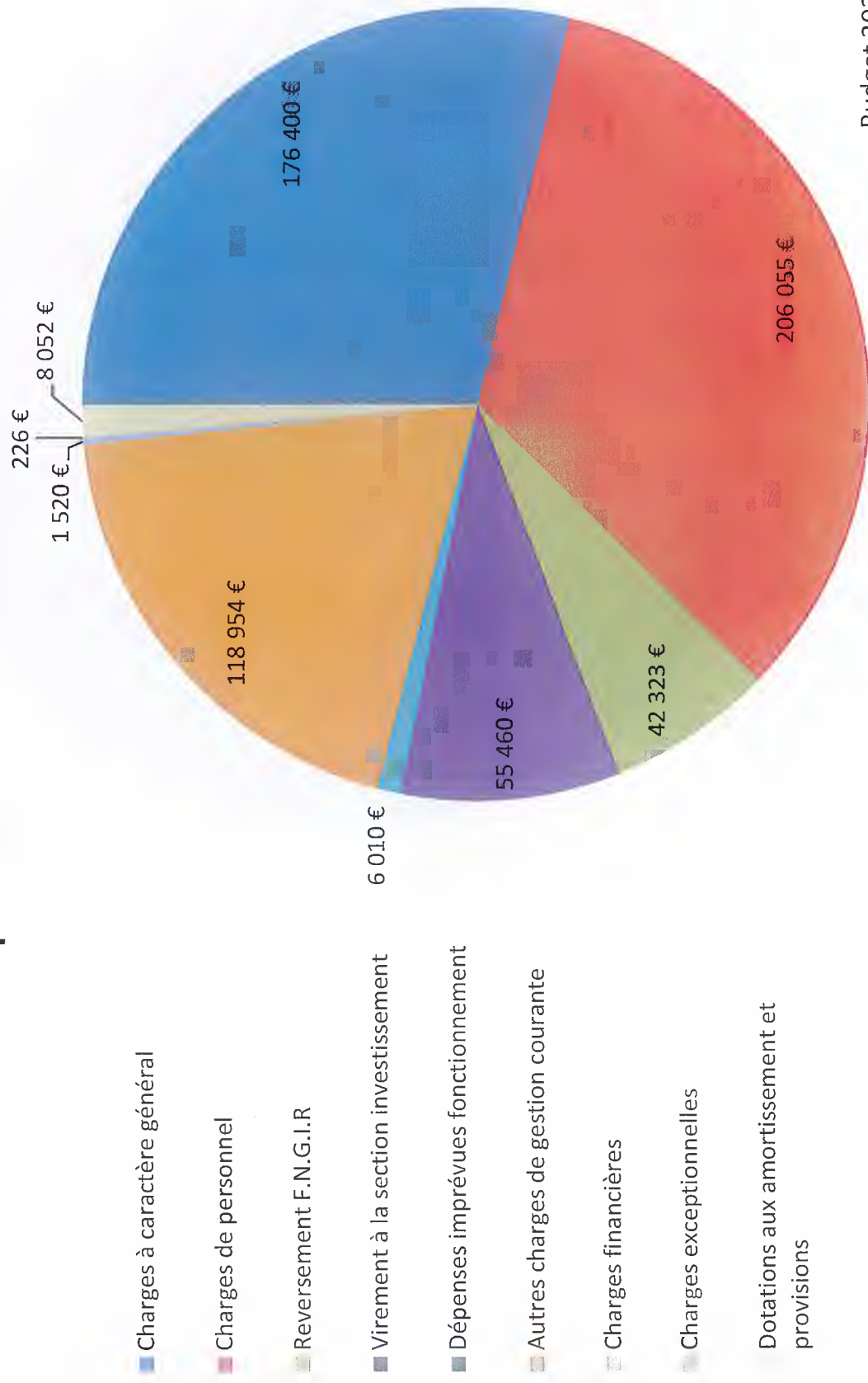
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20H15.

La Secrétaire
Isabelle LAMETA

Le Maire
Christophe DUQUENOY

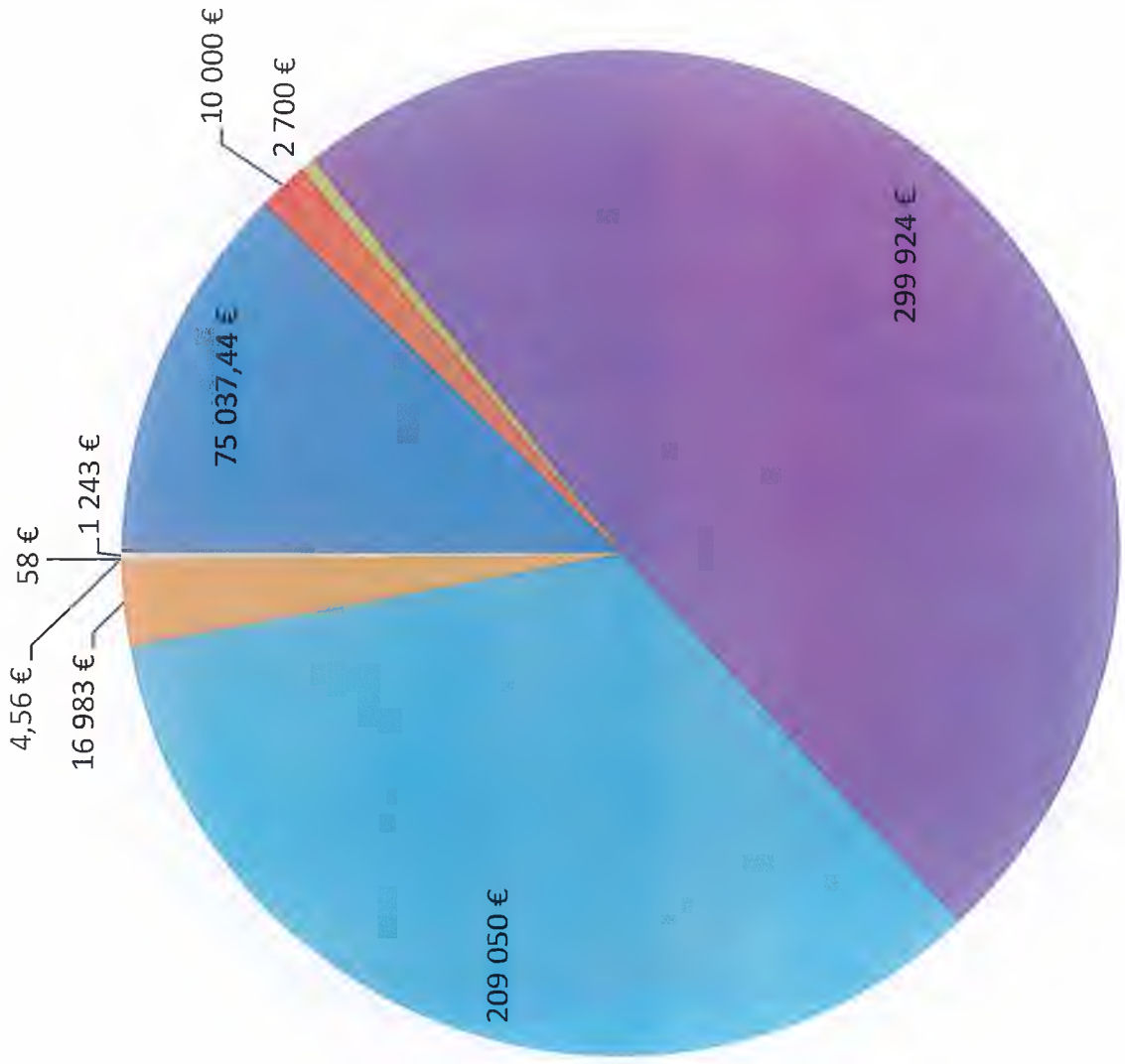
Nota : La Mairie sera exceptionnellement fermée le Vendredi 27 Mai 2022.

Dépenses de fonctionnement



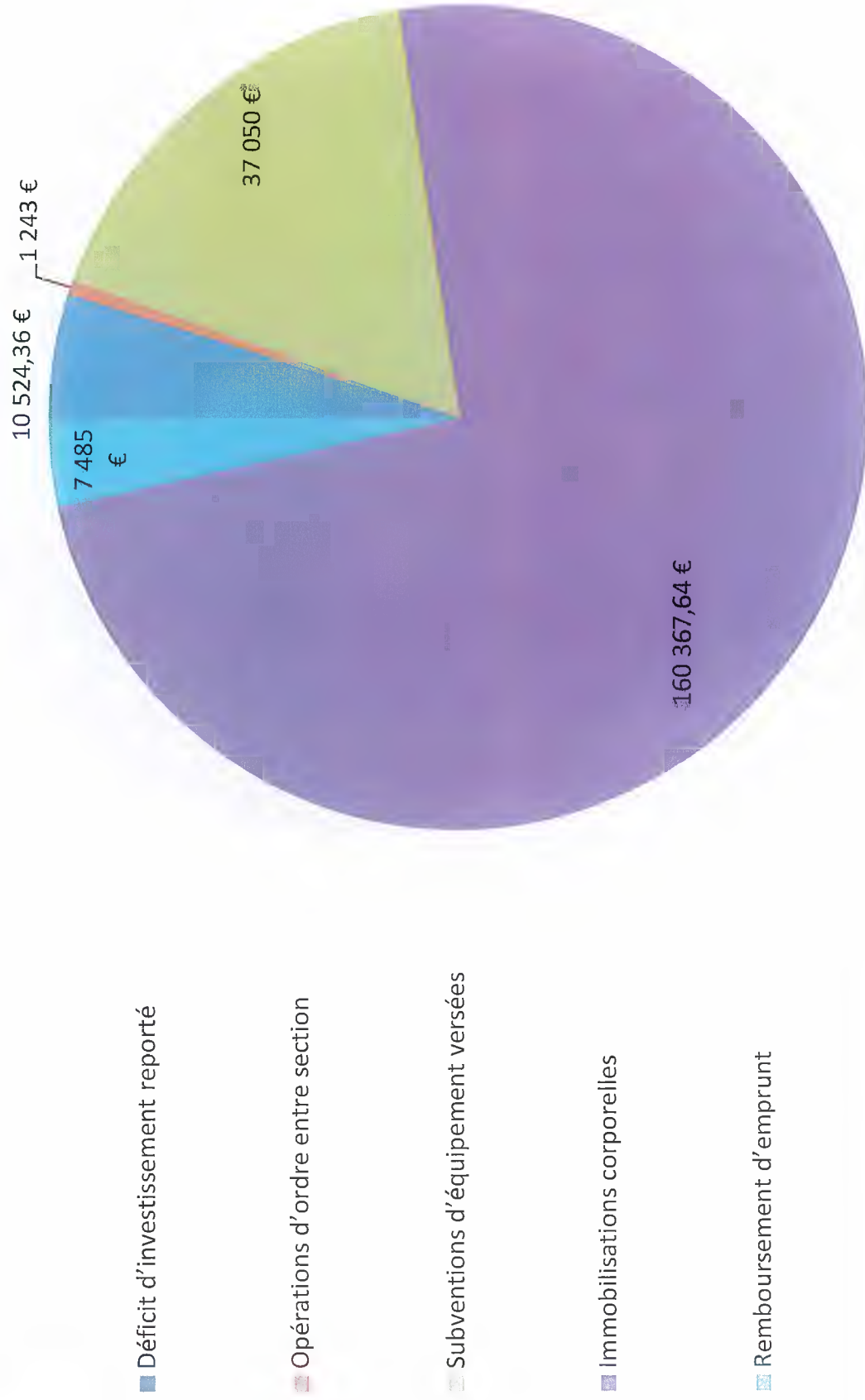
Budget 2022

Recettes de fonctionnement



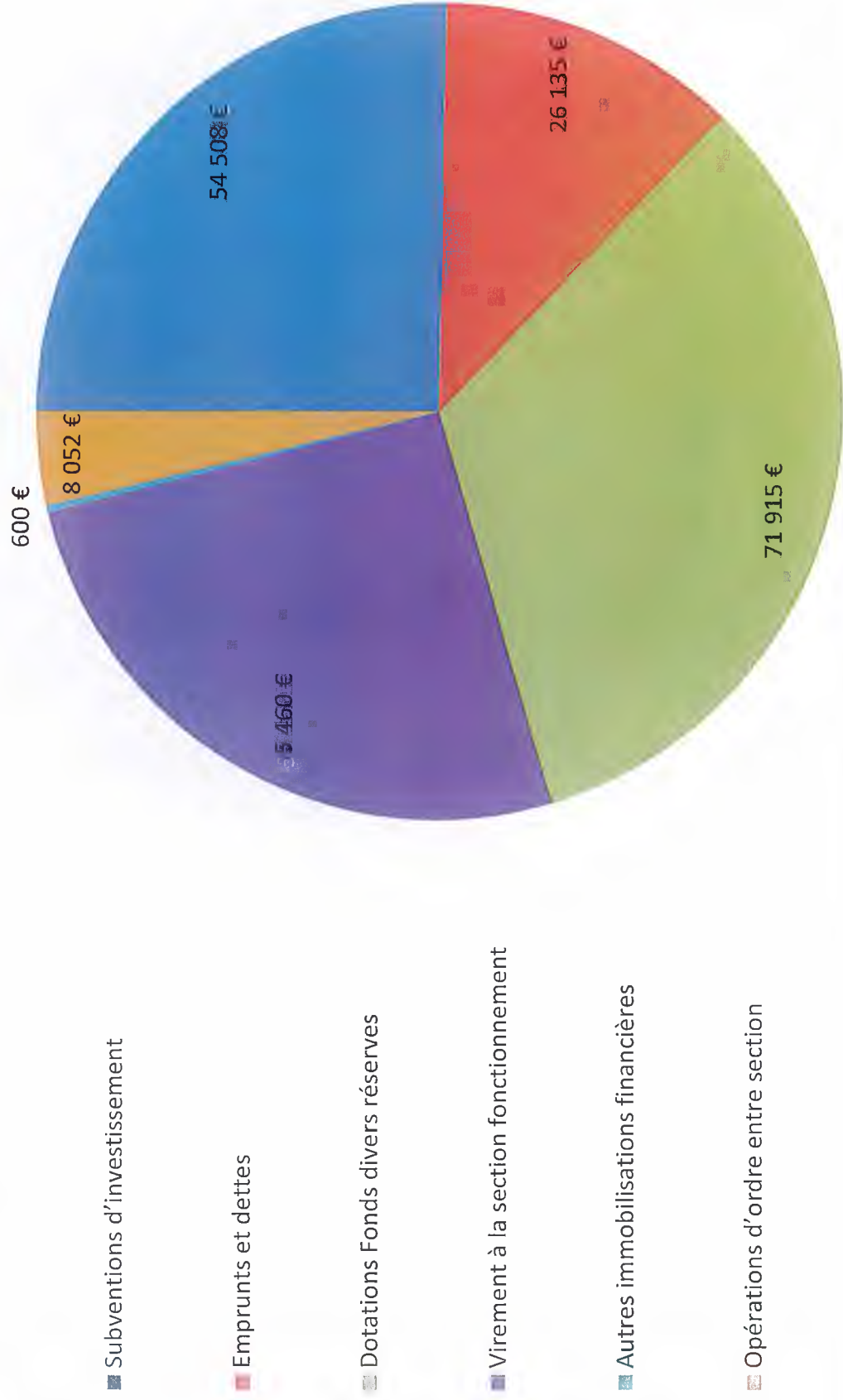
Budget 2022

Dépenses d'investissement



Budget 2022

Recettes d'investissement



Budget 2022